

Changement de direction dans le travail lié au VIH/sida

Thèse n°1: « Garder la maîtrise des maladies »



~~HIV Aids TEST~~



Sur la grossesse non désirée (vers 1900)

Thèse n°2:

« Promouvoir la santé »

Loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé (Loi sur la prévention, LPrév)

du 12 août 2010

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les art. 117, al. 1 et 118, al. 2 de la Constitution fédérale 1,
vu le message du Conseil fédéral du 2,
arrête:

SEXPOINT

Organisation pour la santé sexuelle

SyntoS

**Institut national pour la synthèse de la
science, de la politique et de la santé publique**



**LOVE LIFE
STOP SIDA**

 **1. Pénétration – toujours avec une capote.**
2. Eviter le contact de la bouche avec du sperme ou du sang.

L'Office fédéral de la santé publique et l'Aide Suisse contre le Sida recommandent: se protéger est la meilleure façon d'éviter une infection au VIH ou à d'autres maladies sexuellement transmissibles. www.lovelife.ch